



**ACTION COLLECTIVE – FRAIS POUR DES SERVICES ÉDUCATIFS ET POUR
L’ACHAT DE MATÉRIEL SCOLAIRE
RAPPORT FINAL DE L’ADMINISTRATEUR**



11 avril 2024

TABLE DES MATIÈRES

1.	Contenu du Rapport final de l'Administrateur	iii
2.	Les tâches de l'Administrateur	iii
3.	Compte-rendu des tâches et obligations de l'Administrateur	iv
3.1	La communication avec les membres du Groupe	iv
3.2	Le site internet bilingue destiné à l'action collective	v
3.3	La distribution des indemnités individuelles nettes.....	v
3.3.1	La distribution initiale.....	v
3.3.2	La distribution de certaines indemnités individuelles nettes visées par la problématique des tuteurs institutionnels.....	vi
3.3.3	Le versement de la balance au reliquat	vii
4.	Détail du versement du Montant net du règlement.....	vii
	ANNEXE A. – Reddition de compte	viii
	ANNEXE B. – Déclaration assermentée de l'Administrateur à l'effet que l'Entente a dument été mise en œuvre et exécutée	viii

1. Contenu du Rapport final de l'Administrateur

Conformément aux paragraphes 8.1.1, 8.1.2 et 8.1.3 de l'Entente et au jugement du tribunal en date du 18 décembre 2023, le présent rapport contient :

- 1- La déclaration assermentée de l'Administrateur à l'effet que l'Entente a dûment été mise en œuvre et exécutée;
- 2- Un tableau attestant, pour chaque Fonds de règlement de chaque Défenderesse, de toutes les entrées et sorties de fonds à partir du dépôt du Fonds de règlement de chaque Défenderesse, incluant les intérêts, jusqu'à la remise intégrale des reliquats des Fonds de règlement de chaque Défenderesse à Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. en fidéicommis, et indiquant un solde à zéro suite à la mise en œuvre et l'exécution de l'Entente jusqu'à cette remise;
- 3- Un tableau indiquant, pour chaque Fonds de règlement de chaque Défenderesse, le montant des honoraires et déboursés des procureurs des Demandeurs qui ont été payés, le montant total des indemnités individuelles nettes payées et encaissées dans le cadre de la distribution automatique, et le montant des reliquats des Fonds de règlement de chaque Défenderesse remis intégralement à Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. en fidéicommis.

À la demande des procureurs des Demandeurs et des procureurs des Défenderesses et aux fins de préparation du Rapport intérimaire, Collectiva a été avisé de suspendre le versement de tout intérêt à compter du 5 juin 2023. Le Rapport intérimaire mis à jour et soumis le 6 juin 2023 fait donc état des Fonds de règlement de chaque Défenderesse, incluant les intérêts cumulés jusqu'au 5 juin 2023. Aucun intérêt n'a été cumulé suite à cette date.

Conformément au jugement du tribunal en date du 18 décembre 2023, les reliquats des Fonds de règlement de chaque Défenderesse ont été intégralement remis à Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. en fidéicommis. Ce Rapport final de l'Administrateur sera complété par une déclaration sous serment d'un représentant de Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. relativement à la distribution des reliquats des Fonds de règlement de chaque Défenderesse suite au jugement à intervenir sur la Demande de distribution des reliquats des Fonds de règlement de chaque Défenderesse.

2. Les tâches de l'Administrateur

Le 12 octobre 2018, Collectiva a été nommé par le tribunal pour agir à titre d'Administrateur. Les tâches de l'Administrateur, dès sa désignation par le Tribunal et au cours de son mandat, ont notamment compris :

- (a) Obtenir une assurance appropriée pour les fonds qui lui seront transmis en fidéicommis;
- (b) Procéder à l'ouverture de soixante-huit (68) comptes bancaires distincts, représentant les soixante-huit (68) Défenderesses;

- (c) Payer la portion des honoraires et déboursés des procureurs des Demandeurs qui sont assumés par chaque Défenderesse dont ils sont responsables;
- (d) Mettre en place une ligne téléphonique ainsi qu'une adresse courriel pour communiquer avec l'Administrateur;
- (e) Mettre en place un site internet bilingue et y afficher les documents pertinents au processus d'indemnisation, y compris l'échéancier de distribution des indemnités et le formulaire de demande de réémission des indemnités individuelles nettes;
- (f) Mettre en place une ligne téléphonique ainsi qu'une adresse courriel pour communiquer avec l'Administrateur;
- (g) Établir un échéancier de distribution des indemnités individuelles nettes, qui prévoit l'envoi de ces indemnités sur une période échelonnée entre le 12 avril 2019 et le 24 juillet 2019;
- (h) Procéder au paiement des indemnités individuelles nettes aux membres du groupe en vertu de la procédure de distribution automatique;
- (i) Mettre en place une procédure de réémission des indemnités individuelles nettes, prévoyant un formulaire en ligne;
- (j) Traiter les demandes de réémission des indemnités individuelles nettes et informer les membres de la décision prise par l'Administrateur à l'égard de la demande formulée;
- (k) Accompagner les membres du Groupe tout au long du processus d'indemnisation et répondre à leurs questions sur l'administration et la distribution des indemnités individuelles nettes, en français et en anglais;
- (l) Faire une conciliation bancaire à la suite des décaissements et des encaissements;
- (m) Communiquer avec les procureurs des Demandeurs tout au long du processus d'administration et les informer de toute difficulté qui pourrait surgir dans l'exécution du mandat;
- (n) Rédiger un rapport intérimaire et ce rapport final, tel que prévu aux paragraphes 7.1 et 8.1 de l'Entente.

3. Compte-rendu des tâches et obligations de l'Administrateur

3.1 La communication avec les membres du Groupe

Dès le lancement du site internet de l'action collective, Collectiva a parallèlement mis sur pied une adresse courriel et une ligne téléphonique permettant aux membres de contacter directement l'Administrateur. Durant l'entière durée du mandat et de façon continue, Collectiva a assuré un encadrement bilingue aux membres du Groupe, de façon à les accompagner et à répondre à leurs questions relativement au processus de distribution des indemnités et de réémission de celles-ci.

Au total, Collectiva a reçu 17 623 appels et 21 413 courriels entre janvier 2019 et décembre 2023. Les principaux sujets de questionnements de la part des membres du Groupe portaient sur le processus d'encaissement des indemnités, notamment lorsqu'il s'agissait de chèques conjoints, et un accompagnement à travers la procédure de réémission des chèques. Les règles de distribution établissant le libellé des chèques selon les informations identifiées à la dernière année de fréquentation scolaire de l'élève visé, bon nombre de questionnements des membres du Groupe provenaient du fait qu'ils ignoraient où se trouvait le chèque, et à qui il était destiné.

3.2 Le site internet bilingue destiné à l'action collective

Dès janvier 2019, Collectiva a mis en place un site internet bilingue visant à informer les membres du Groupe de l'évolution du dossier. Conformément au paragraphe 6.4 de l'Entente, Collectiva a été appelé à mettre en ligne un formulaire de changement d'adresse permettant aux membres du Groupe de notifier un changement d'adresse à l'Administrateur, et ce, pour un délai de 45 jours suivant la publication du second avis aux membres. Collectiva a également mis en place un formulaire de réémission en ligne et accessible directement sur le site internet de l'action collective afin de permettre aux membres du Groupe de procéder à une demande de réémission, et ce, durant l'ensemble du processus de distribution. Finalement, Collectiva s'est assuré d'ajouter l'ensemble des documents officiels dans l'onglet prévu à cet effet, et ce, durant l'entièreté du déroulement du dossier.

Collectiva s'engage par ailleurs à maintenir en place le site internet et à y apporter les modifications nécessaires jusqu'au jugement de clôture, ou jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard. À compter du 1^{er} janvier 2025, si le jugement de clôture n'a pas été rendu, ou si le site internet doit demeurer en ligne, ce sont les procureurs au dossier qui veilleront à assurer le suivi directement auprès du gestionnaire web du site internet Visard Solutions Inc, moyennant des frais annuels de gestion du site qui seront à négocier par les procureurs avec le fournisseur de service Visard Solutions Inc.

3.3 La distribution des indemnités individuelles nettes

3.3.1 La distribution initiale

Conformément aux exigences de l'Entente et aux divers jugements rendus par le tribunal dans le dossier, Collectiva a préparé un échéancier de distribution des indemnités individuelles nettes qui prévoyait l'envoi de l'ensemble des chèques, à l'exception de ceux visés par la situation des personnes répondantes désignées au dossier d'un élève comme étant des tuteurs.

La mise en place d'une distribution échelonnée sur plusieurs mois avait pour objectif de répartir le volume d'appels et de courriels qu'était susceptible de recevoir Collectiva, et ainsi favoriser une

meilleure gestion des communications avec les membres de Groupe. Cet échéancier prévoyait le premier envoi de chèques le 12 avril 2019 et le dernier envoi de chèques le 24 juillet 2019.

Parallèlement à cette distribution, Collectiva a été informé le 12 avril 2019 du *Jugement sur demande de réémission de chèques*, lequel ordonnait à l'Administrateur de mettre sur pied une procédure de réémission, par l'entremise d'un formulaire disponible en ligne sur le site internet de l'action collective. Cette procédure de réémission de chèques visant certaines situations particulières prévoyait notamment le traitement de demandes de réémission et de pièces justificatives au soutien de ces demandes. Ainsi, Collectiva a reçu 8159 demandes de réémission dans le cadre de la distribution des indemnités individuelles nettes initiales. De ce lot, 4 103 demandes ont été acceptées, et 4 056 demandes ont fait l'objet d'un refus et nécessité l'envoi d'une lettre cet effet. Ces demandes ont entraîné l'émission de 5 458 chèques de réémission.

Considérant qu'un chèque initial et un chèque réémis pour les mêmes indemnités individuelles nettes ne sont comptés qu'une seule fois, Collectiva a distribué, au total, 1 380 763 chèques dans le cadre de la distribution des indemnités individuelles nettes, pour une valeur totale de 125 789 668,95\$. Cette distribution a permis l'encaissement de 1 137 154 chèques, pour une valeur totale de 108 497 961,84\$.

3.3.2 La distribution de certaines indemnités individuelles nettes visées par la problématique des tuteurs institutionnels

Collectiva a procédé dans un second temps à la distribution de certaines indemnités individuelles nettes visées par la problématique des tuteurs institutionnels, et dont les délais de distribution avaient été suspendus par ordonnance du tribunal. L'envoi des chèques visés par cette distribution a été complété le 8 avril 2022.

Cette distribution a été faite conformément au *Jugement sur la Demande conjointe pour obtenir de tiers des informations permettant la distribution aux personnes répondantes de type « tuteur », pour ordonnances de confidentialité et pour suspension de la distribution des indemnités individuelles nettes aux personnes répondantes de type « tuteur »*, rendu par le tribunal le 26 mars 2020, et au *Jugement sur la Demande conjointe pour obtenir l'autorisation de transmettre certaines indemnités individuelles nettes par l'entremise des CISSS ou CIUSSS*, rendu par le tribunal le 7 février 2022.

Tout comme pour la distribution précédente, une procédure de réémission était en place et visait certaines situations particulières. Collectiva a reçu 114 demandes de réémission dans le cadre de cette seconde distribution. De ce lot, 62 demandes ont été acceptées, et 52 demandes ont fait l'objet d'un refus et nécessité l'envoi d'une lettre à cet effet. Ces demandes ont entraîné l'émission de 79 chèques de réémission.

Considérant encore une fois qu'un chèque initial et un chèque réémis pour les mêmes indemnités individuelles nettes ne sont comptés qu'une seule fois, Collectiva a distribué, au total, 32 158 chèques dans le cadre de cette seconde distribution, pour une valeur totale de 2 456 721,99\$. Cette distribution a permis l'encaissement de 17 248 chèques, pour une valeur totale de 1 412 640,48\$.

3.3.3 Le versement de la balance au reliquat

Conformément au *Jugement sur la Demande pour obtenir l'autorisation de verser dans le reliquat les indemnités individuelles nettes visant les élèves dont les personnes répondantes sont uniquement des tuteurs institutionnels* rendu par le tribunal le 17 mars 2023, la balance des indemnités individuelles nettes visées par la problématique des tuteurs institutionnels a été versée au reliquat. Ces fonds, combinés au montant des chèques échus de la première et de la seconde distribution, constituent ainsi la balance du capital au reliquat.

4. Détail du versement du Montant net du règlement

L'Annexe A du Rapport final de l'Administrateur est un tableau faisant état des montants distribués et frais encourus depuis le début du processus de réclamation, y compris les intérêts cumulés jusqu'au 5 juin 2023, de même que les honoraires et déboursés des procureurs des Demandeurs. Le sommaire suivant en relève les grandes lignes.

Sommaire	
Transfert initial du Montant du règlement (en fidéicommis)	153 507 133,83\$
Honoraires prélevés des procureurs	(23 689 861,67) \$
Montant du règlement destiné aux membres du groupe	129 817 272,16\$
Première distribution	
Valeur totale des chèques émis de la première distribution	125 789 668,95 \$
Valeur totale des chèques encaissés de la première distribution	(108 497 961,84) \$
Montant total des frais administratifs déduits des indemnités individuelles nettes pour la réémission de chèques	(130 230,00) \$
Montant remis au reliquat au terme de la première distribution	17 161 477,11 \$
Seconde distribution (problématique des tuteurs institutionnels)	
Valeur totale des chèques émis de la seconde distribution	2 456 721,99 \$
Valeur totale des chèques encaissés de la seconde distribution	(1 412 640,48) \$
Montant total des frais administratifs déduits des indemnités individuelles nettes pour la réémission de chèques	(2 370,00) \$
Montant remis au reliquat au terme de la seconde distribution	1 041 711,51 \$
Solde du capital	19 774 069,84 \$
Intérêts cumulés jusqu'au 5 juin 2023	2 358 934,76 \$
Montant total des frais administratifs déduits du reliquat pour la réémission de chèques	(33 510,00) \$
Balance de l'ensemble des comptes	22 099 494,60 \$
Sommes remises à Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l.	22 099 494,60 \$
Solde	0,00\$

Par ce Rapport final, nous confirmons que le Montant net du règlement destiné aux membres du groupe a été distribué conformément aux exigences de l'Entente de règlement. À titre de précision et tel qu'il appert de l'Annexe A, les deux séquences de distribution ont permis conjointement l'encaissement de 1 154 402 chèques, pour une valeur encaissée totale de 109 910 602,32\$, ce qui constitue un taux d'encaissement de 85,7 % par rapport à l'ensemble des indemnités individuelles nettes distribuées.

ANNEXE A. – Reddition de compte

ANNEXE B. – Déclaration assermentée de l'Administrateur à l'effet que l'Entente a dument été mise en œuvre et exécutée

Centres scolaires	Fonds du règlement	Frais d'administration	Montant total à distribuer(excluant intérêts cumulés)	Première distribution				Seconde distribution				Balance au compte courant en date du 15 décembre 2023			Frais administratifs (Réémission) 30\$ (Catégorie B)	Balance du compte suite à la déduction des frais administratifs	Sommes remises à Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l.	Solde	
				Chèques émis	Chèques encaissés	Frais administratifs - Catégorie A	Montant distribué	Chèques émis	Chèques encaissés	Frais administratifs - Catégorie A	Balance	Capital	Intérêts cumulés jusqu'à 5 juin 2023						
CS AFFILIÉS	\$ 5 876 666,60	\$ 906 911,72	\$ 4 969 754,88	\$ 4 860 711,57	\$ 606 876,96	\$ 4 247 354,61	\$ 6 480,00	\$ 65 910,24	\$ 21 608,73	\$ 44 301,51	-	\$ -	\$ 769 345,30	\$ 671 618,76	\$ 97 726,54	\$ 1 890,00	\$ 760 975,30	\$ 760 975,30	0,00
CS APALACHÉS	\$ 807 340,41	\$ 124 592,14	\$ 682 748,27	\$ 658 283,34	\$ 53 737,13	\$ 604 066,21	\$ 480,00	\$ 14 767,17	\$ 4 962,54	\$ 9 804,63	-	\$ -	\$ 79 699,45	\$ 68 397,43	\$ 11 302,02	\$ 60,00	\$ 79 159,45	\$ 79 159,45	0,00
CS BAIE JAMES	\$ 332 497,97	\$ 51 312,47	\$ 281 185,50	\$ 267 880,80	\$ 29 057,60	\$ 238 703,20	\$ 120,00	\$ 10 021,44	\$ 4 023,03	\$ 5 968,41	\$ 30,00	\$ -	\$ 41 661,19	\$ 36 363,89	\$ 5 297,30	\$ 30,00	\$ 41 481,19	\$ 41 481,19	0,00
CS BEAUCÉ-ETCHEMIN	\$ 2 734 802,94	\$ 422 046,21	\$ 2 312 756,73	\$ 2 248 464,24	\$ 20 173,61	\$ 2 076 080,63	\$ 2 160,00	\$ 39 844,86	\$ 14 911,71	\$ 24 843,15	\$ 90,00	\$ -	\$ 245 631,96	\$ 209 582,95	\$ 36 049,01	\$ 900,00	\$ 242 481,96	\$ 242 481,96	0,00
CS BOIS FRANCS	\$ 1 978 462,66	\$ 305 334,62	\$ 1 673 128,04	\$ 1 624 412,79	\$ 136 242,07	\$ 1 487 070,72	\$ 1 170,00	\$ 28 305,76	\$ 7 853,34	\$ 20 452,41	-	\$ -	\$ 190 821,51	\$ 164 514,91	\$ 26 306,60	\$ 180,00	\$ 189 471,51	\$ 189 471,51	0,00
CS LA CAPITALE	\$ 4 352 560,86	\$ 671 705,36	\$ 3 680 855,50	\$ 3 463 539,75	\$ 531 228,50	\$ 2 928 261,25	\$ 4 050,00	\$ 150 104,79	\$ 65 578,89	\$ 84 345,90	\$ 180,00	\$ -	\$ 741 829,18	\$ 664 018,35	\$ 77 810,83	\$ 1 260,00	\$ 736 339,18	\$ 736 339,18	0,00
CS CENTRAL_QC	\$ 792 268,30	\$ 122 266,15	\$ 670 002,15	\$ 646 238,34	\$ 98 223,05	\$ 547 235,29	\$ 780,00	\$ 20 356,05	\$ 9 274,65	\$ 11 051,40	\$ 30,00	\$ -	\$ 124 341,11	\$ 110 905,46	\$ 13 435,65	\$ 120,00	\$ 123 411,11	\$ 123 411,11	0,00
CS CHARLEVOIX	\$ 525 016,29	\$ 81 022,71	\$ 443 993,58	\$ 432 246,87	\$ 40 884,35	\$ 390 942,52	\$ 420,00	\$ 9 962,01	\$ 2 505,36	\$ 4 456,65	-	\$ -	\$ 55 559,48	\$ 48 174,41	\$ 7 385,07	\$ 120,00	\$ 55 019,48	\$ 55 019,48	0,00
CS CHEMIN-DU-ROY	\$ 3 182 834,70	\$ 491 188,34	\$ 2 691 646,36	\$ 2 566 090,89	\$ 322 332,17	\$ 2 240 638,72	\$ 3 120,00	\$ 79 713,81	\$ 39 874,86	\$ 39 718,95	\$ 120,00	\$ -	\$ 455 679,97	\$ 408 048,69	\$ 47 631,28	\$ 660,00	\$ 451 779,97	\$ 451 779,97	0,00
CS DES CHENES	\$ 2 128 927,25	\$ 328 544,94	\$ 1 800 382,31	\$ 1 720 652,34	\$ 178 328,24	\$ 1 540 254,10	\$ 2 070,00	\$ 37 965,84	\$ 14 983,98	\$ 22 981,86	\$ 60,00	\$ -	\$ 267 227,97	\$ 235 076,35	\$ 32 146,62	\$ 390,00	\$ 264 702,97	\$ 264 702,97	0,00
CS CHIC'S CHOC'S	\$ 510 542,52	\$ 78 789,05	\$ 431 753,47	\$ 407 626,89	\$ 43 269,77	\$ 363 847,12	\$ 510,00	\$ 14 068,56	\$ 5 372,07	\$ 8 666,49	\$ 30,00	\$ -	\$ 66 731,22	\$ 58 699,86	\$ 8 031,36	\$ 60,00	\$ 66 131,22	\$ 66 131,22	0,00
CS COEUR-DES-VALLEES	\$ 1 059 406,35	\$ 163 492,01	\$ 895 914,34	\$ 866 180,04	\$ 136 644,74	\$ 728 065,30	\$ 1 470,00	\$ 12 960,42	\$ 6 263,40	\$ 6 697,02	-	\$ -	\$ 177 811,36	\$ 159 682,02	\$ 18 129,34	\$ 150,00	\$ 176 191,36	\$ 176 191,36	0,00
CS CÔTE DU SUD	\$ 1 356 204,24	\$ 209 356,20	\$ 1 146 909,14	\$ 1 116 499,23	\$ 84 895,54	\$ 1 030 463,69	\$ 1 140,00	\$ 14 839,44	\$ 4 456,65	\$ 10 382,79	-	\$ -	\$ 122 840,58	\$ 104 922,66	\$ 17 917,92	\$ 240,00	\$ 121 460,58	\$ 121 460,58	0,00
CS DECOUVREURS	\$ 2 259 533,13	\$ 348 700,58	\$ 1 910 832,55	\$ 1 869 359,91	\$ 233 219,57	\$ 1 634 640,34	\$ 1 500,00	\$ 23 439,37	\$ 10 165,78	\$ 13 243,59	\$ 30,00	\$ -	\$ 298 612,87	\$ 261 418,62	\$ 37 194,25	\$ 420,00	\$ 296 662,87	\$ 296 662,87	0,00
CS DRAVEURS	\$ 2 911 479,89	\$ 449 311,73	\$ 2 462 168,16	\$ 2 399 799,21	\$ 370 575,77	\$ 2 019 893,44	\$ 3 330,00	\$ 44 927,85	\$ 24 306,81	\$ 20 621,04	-	\$ -	\$ 470 577,87	\$ 418 323,68	\$ 52 254,19	\$ 780,00	\$ 466 467,87	\$ 466 467,87	0,00
CS EAST SHORES	\$ 200 666,94	\$ 30 967,76	\$ 169 699,18	\$ 161 764,35	\$ 22 861,49	\$ 138 902,86	\$ 6	\$ 4 456,12	\$ 2 360,82	\$ 4 095,30	-	\$ -	\$ 30 051,65	\$ 26 701,02	\$ 3 350,63	\$ 30,00	\$ 30 021,65	\$ 30 021,65	0,00
CS EAST TOWNSHIP	\$ 937 946,29	\$ 144 747,62	\$ 793 198,50	\$ 765 748,83	\$ 106 081,75	\$ 658 437,08	\$ 1 230,00	\$ 38 910,65	\$ 7 106,55	\$ 11 774,10	\$ 30,00	\$ -	\$ 135 552,66	\$ 121 727,32	\$ 13 825,34	\$ 60,00	\$ 134 232,66	\$ 134 232,66	0,00
CS L'ENERGIE	\$ 1 795 004,69	\$ 277 012,62	\$ 1 517 992,07	\$ 1 438 727,07	\$ 206 896,28	\$ 1 229 550,79	\$ 2 280,00	\$ 59 430,03	\$ 26 812,17	\$ 32 587,86	\$ 30,00	\$ -	\$ 284 986,33	\$ 253 543,42	\$ 31 442,91	\$ 330,00	\$ 282 346,33	\$ 282 346,33	0,00
CS L'ENGLISH-MONTREAL	\$ 3 637 106,14	\$ 561 293,40	\$ 3 075 812,74	\$ 3 001 059,93	\$ 446 244,48	\$ 2 551 335,45	\$ 3 480,00	\$ 59 044,59	\$ 30 811,11	\$ 28 233,48	-	\$ -	\$ 554 301,50	\$ 492 763,81	\$ 61 537,69	\$ 690,00	\$ 550 131,50	\$ 550 131,50	0,00
CS L'ESTUAIRE	\$ 798 564,97	\$ 123 237,88	\$ 675 327,09	\$ 647 394,66	\$ 64 794,86	\$ 581 939,80	\$ 660,00	\$ 18 139,77	\$ 6 823,38	\$ 11 286,39	\$ 30,00	\$ -	\$ 93 715,52	\$ 81 410,90	\$ 12 304,62	\$ 150,00	\$ 92 875,52	\$ 92 875,52	0,00
CS DU FER	\$ 792 752,66	\$ 122 340,90	\$ 670 411,76	\$ 633 880,17	\$ 87 531,31	\$ 547 696,86	\$ 450,00	\$ 24 427,26	\$ 10 112,80	\$ 14 284,46	-	\$ -	\$ 121 431,41	\$ 107 950,44	\$ 13 463,50	\$ 120,00	\$ 120 813,94	\$ 120 813,94	0,00
CS FLEURIE-LACS	\$ 609 605,09	\$ 34 080,06	\$ 515 579,03	\$ 501 409,26	\$ 42 474,74	\$ 458 694,52	\$ 240,00	\$ 7 457,90	\$ 2 577,59	\$ 4 880,31	-	\$ -	\$ 59 880,69	\$ 51 754,20	\$ 8 126,49	\$ 60,00	\$ 59 580,69	\$ 59 580,69	0,00
CS HARCANA	\$ 578 495,19	\$ 89 275,78	\$ 489 219,40	\$ 468 357,78	\$ 48 528,69	\$ 419 679,09	\$ 150,00	\$ 14 261,28	\$ 3 354,42	\$ 10 846,86	\$ 60,00	\$ -	\$ 65 988,27	\$ 58 483,45	\$ 7 504,82	\$ 90,00	\$ 65 688,27	\$ 65 688,27	0,00
CS HAUTES-RIVIERES	\$ 3 046 388,02	\$ 470 131,31	\$ 2 576 256,71	\$ 2 495 314,47	\$ 340 820,26	\$ 2 150 624,21	\$ 3 870,00	\$ 49 938,57	\$ 22 259,16	\$ 27 679,41	-	\$ -	\$ 445 010,83	\$ 394 083,09	\$ 50 927,74	\$ 420,00	\$ 440 720,83	\$ 440 720,83	0,00
CS HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOU	\$ 467 804,99	\$ 72 193,62	\$ 395 611,37	\$ 377 008,50	\$ 48 781,38	\$ 328 017,12	\$ 210,00	\$ 12 574,98	\$ 5 372,07	\$ 7 172,91	\$ 30,00	\$ -	\$ 67 944,09	\$ 60 181,34	\$ 7 762,75	\$ 90,00	\$ 67 614,09	\$ 67 614,09	0,00
CS HAUTS CANTONS	\$ 1 060 574,51	\$ 163 672,29	\$ 896 902,22	\$ 866 155,95	\$ 77 872,36	\$ 787 143,59	\$ 1 140,00	\$ 23 704,56	\$ 8 576,04	\$ 15 068,52	\$ 60,00	\$ -	\$ 108 287,88	\$ 93 490,11	\$ 14 797,77	\$ 210,00	\$ 106 877,88	\$ 106 877,88	0,00
CS DES ILES	\$ 232 320,04	\$ 32 766,12	\$ 179 553,92	\$ 176 712,46	\$ 8 225,55	\$ 167 406,91	\$ 60,00	\$ 2 360,82	\$ 891,33	\$ 1 469,49	-	\$ -	\$ 13 229,28	\$ 10 597,52	\$ 2 631,76	\$ 90,00	\$ 13 139,28	\$ 13 139,28	0,00
CS JONQUIERE	\$ 1 530 060,51	\$ 236 125,32	\$ 1 293 935,19	\$ 1 258 678,41	\$ 127 794,43	\$ 1 130 883,98	\$ 2 640,00	\$ 19 247,91	\$ 7 347,45	\$ 11 870,46	\$ 30,00	\$ -	\$ 174 873,59	\$ 151 150,75	\$ 23 722,84	\$ 330,00	\$ 171 903,59	\$ 171 903,59	0,00
CS KAMOURIBUSKI	\$ 1 050 801,86	\$ 162 164,13	\$ 888 637,73	\$ 869 239,47	\$ 71 401,86	\$ 796 997,61	\$ 840,00	\$ 10 334,61	\$ 4 119,39	\$ 6 215,22	-	\$ -	\$ 98 354,07	\$ 84 584,90	\$ 13 769,17	\$ 60,00	\$ 97 454,07	\$ 97 454,07	0,00
CS LAC-ABITIBI	\$ 500 855,34	\$ 77 294,09	\$ 423 561,25	\$ 408 229,14	\$ 33 183,30	\$ 374 865,84	\$ 180,00	\$ 9 587,82	\$ 2 264,46	\$ 7 323,36	-	\$ -	\$ 47 040,46	\$ 41 192,05	\$ 5 848,41	\$ 30,00	\$ 46 830,46	\$ 46 830,46	0,00
CS LAC-ST-JEAN	\$ 1 271 754,88	\$ 196 262,52	\$ 1 075 492,36	\$ 1 042 494,75	\$ 82 594,58	\$ 958 700,17	\$ 1 200,00	\$ 17 079,81	\$ 7 347,45	\$ 9 732,36	-	\$ -	\$ 121 467,84	\$ 105 859,83	\$ 15 608,01	\$ 150,00	\$ 120 117,84	\$ 120 117,84	0,00
CS LAC-THÉMISSAMINGUE	\$ 337 683,46	\$ 52 112,72	\$ 285 570,74	\$ 266 676,30	\$ 31 668,08	\$ 235 008,22	\$ 15	\$ 12 309,99	\$ 5 317,14	\$ 8 732,85	\$ 60,00	\$ -	\$ 47 107,32	\$ 41 769,67	\$ 5 337,65	\$ 90,00	\$ 46 957,32	\$ 46 957,32	0,00
CS LAURENTIDES	\$ 1 364 352,86	\$ 210 532,63	\$ 1 092 987,39	\$ 1 061 641,21	\$ 915 386,18	\$ 96,00	\$ 29 546,65	\$ 12 936,33	\$ 15 610,32	\$ 7 320,31	-	\$ -	\$ 245 400,34	\$ 221 843,73	\$ 23 556,61	\$ 210,00	\$ 242 230,34	\$ 242 230,34	0,00
CS LAVAL	\$ 6 941 486,37	\$ 1 071 238,15	\$ 5 870 247,22	\$ 5 710 173,15	\$ 661 989,12	\$ 5 044 644,03	\$ 3 540,00	\$ 87 976,68	\$ 43 241,55	\$ 44 675,13	\$ 60,00	\$ -	\$ 877 533,13	\$ 777 328,06	\$ 100 205,07	\$ 1 530,00	\$ 872 403,13	\$ 872 403,13	0,00
CS LESTER-B-PARSON	\$ 3 999 548,87	\$ 617 227,08	\$ 3 382 321,79	\$ 3 304 931,19	\$ 476 301,98	\$ 2 823 649,21	\$ 4 980,00	\$ 45 385,56	\$ 22 427,79	\$ 22 957,77	-	\$ -	\$ 603 294,49	\$ 530 734,81	\$ 72 559,68	\$ 660,00	\$ 597 654,49	\$ 597 654,49	0,00
CS MARGUERITE-BOURGEOIS	\$ 7 496 931,78	\$ 1 156 957,81	\$ 6 339 973,97	\$ 6 177 615,51	\$ 1 141 992,31	\$ 5 030 283,20	\$ 5 340,00	\$ 107 778,66	\$ 50 396,72	\$ 57 261,94	\$ 120,00	\$ -	\$ 380 349,55	\$ 1 246 968,83	\$ 143 380,72	\$ 1 920,00	\$ 1 382 969,55	\$ 1 382 969,55	0,00
CS MARIE-VICTORIN	\$ 5 427 324,23	\$ 837 567,33	\$ 4 589 756,90	\$ 4 467 749,60	\$ 713 628,84	\$ 3 749 030,76	\$ 4 590,00	\$ 77 545,71	\$ 32 906,94	\$ 44 608,77	\$ 30,00	\$ -	\$ 881 838,73	\$ 791 497,37	\$ 90 341,36	\$ 1 200,00	\$ 876 018,73	\$ 876 018,7	

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, MICHEL BÉLANGER, président de Collectiva, Services en recours collectifs inc., dont la principale place d'affaires est située au 2170 boulevard René Lévesque Ouest, bureau 200, dans la ville et le district judiciaire de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

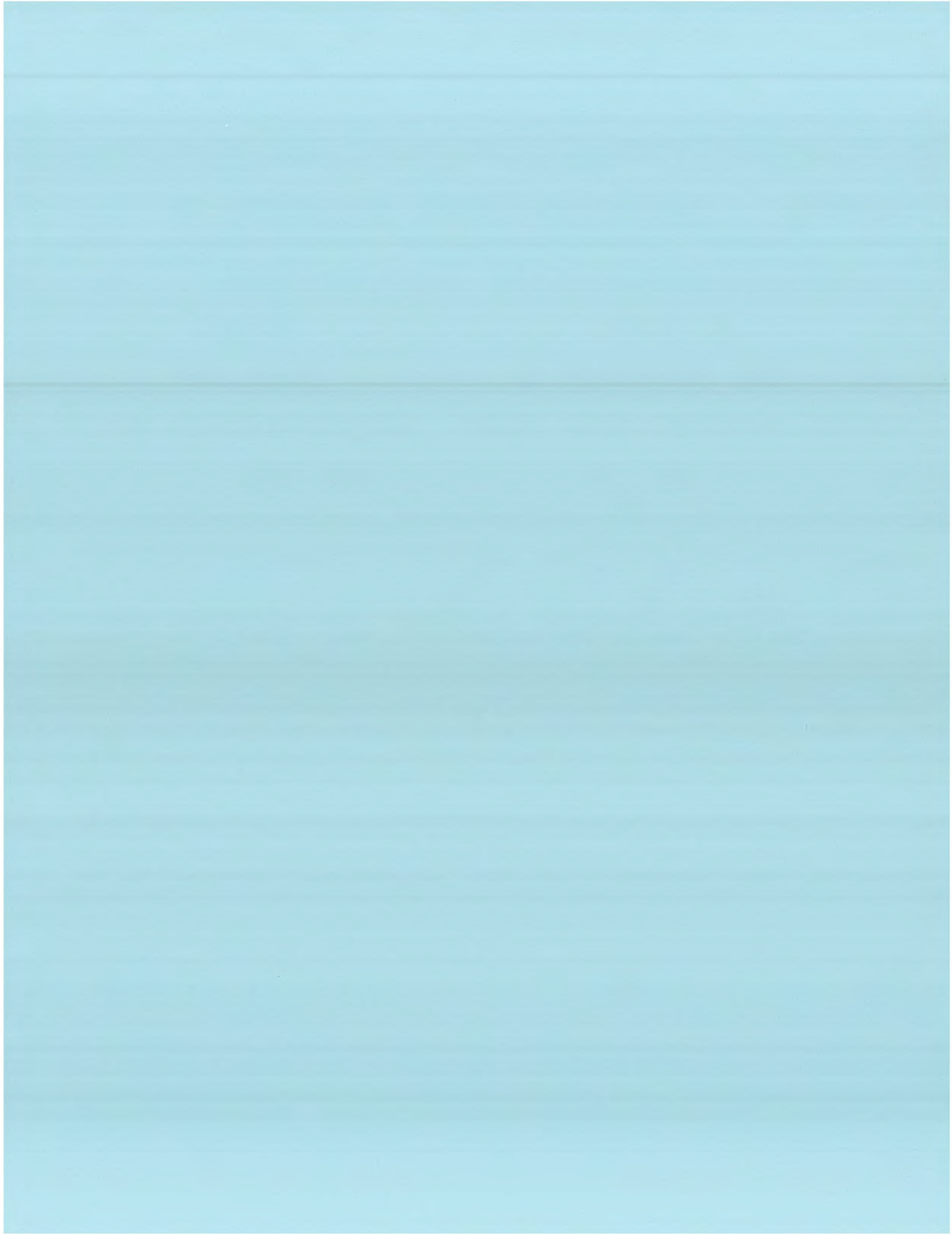
1. J'ai participé à la confection du Rapport final de l'Administrateur du 11 avril 2024 (le « Rapport final »);
2. J'ai une connaissance personnelle des faits dont il est question dans ce Rapport final;
3. Je déclare que l'Entente de règlement a dûment été mise en œuvre et exécutée et que tous les faits allégués dans le Rapport final sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :


MICHEL BÉLANGER

AFFIRMÉ solennellement devant moi,
à Orford, ce 12^e jour d'avril 2024





CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
N° : 150-06-000007-138

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

DAISYE MARCIL

Représentante

c.

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA
JONQUIÈRE**

et al.

Défenderesses

et

**FONDS D'AIDE AUX ACTIONS
COLLECTIVES**

Mis en cause

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, Me Jonathan Desjardins Mallette, exerçant ma profession au sein de l'étude Morency, société d'avocats, s.e.n.c.r.l., dont l'une des places d'affaires est située au 500, Place d'Armes, 25^e étage, Montréal, province de Québec, H2Y 2W2, déclare solennellement ce qui suit :

1. Dans un jugement rendu le 18 décembre 2023, l'honorable juge Jocelyn Pilote, j.c.s. approuvait la nomination de Morency, société d'avocats, s.e.n.c.r.l. à titre de nouvel Administrateur aux seules fins de la gestion dans un compte particulier en fidéicomis des sommes détenues dans les Fonds de règlement de chaque défenderesse, puis de leur distribution;
2. Au terme de ce jugement, il a été ordonné à Morency, société d'avocats, s.e.n.c.r.l. de notifier et de produire la présente déclaration sous serment attestant de sa gestion de ces sommes dans les trente (30) jours de leur distribution;

3. Le 11 avril 2024, Morency, société d'avocats, s.e.n.c.r.l., déposait les sommes suivantes dans un compte en fidéicomis particulier réparties comme suit :

Défenderesses	Sommes initiales (\$)
Centre de services scolaire des Affluents	760 975,30 \$
Centre de services scolaire des Appalaches	79 159,45 \$
Centre de services scolaire de la Baie-James	41 481,19 \$
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	242 481,96 \$
Centre de services scolaire des Bois-Francis	189 471,53 \$
Centre de services scolaire de la Capitale	736 339,18 \$
Commission scolaire Central Quebec	123 411,11 \$
Centre de services scolaire de Charlevoix	55 019,48 \$
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	451 779,97 \$
Centre de services scolaire des Chênes	264 702,97 \$
Centre de services scolaire des Chic-Chocs	66 131,22 \$
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées	176 191,36 \$
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	121 460,58 \$
Centre de services scolaire des Découvreurs	296 662,87 \$
Centre de services scolaire des Draveurs	466 467,87 \$
Commission scolaire Eastern Shores	30 023,65 \$
Commission scolaire Eastern Townships	134 232,66 \$
Centre de services scolaire de l'Énergie	282 346,33 \$
Commission scolaire English-Montréal	550 131,50 \$

Centre de services scolaire de l'Estuaire	92 875,52 \$
Centre de services scolaire du Fer	120 813,94 \$
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	59 580,69 \$
Centre de services scolaire Harricana	65 688,27 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	440 720,83 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	67 614,09 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	106 877,88 \$
Centre de services scolaire des Îles	13 139,28 \$
Centre de services scolaire De La Jonquière	171 903,59 \$
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	97 454,07 \$
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	46 830,46 \$
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	120 117,84 \$
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	46 957,32 \$
Centre de services scolaire des Laurentides	244 230,34 \$
Centre de services scolaire de Laval	872 403,13 \$
Commission scolaire Lester B. Pearson	597 654,49 \$
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	1 382 969,55 \$
Centre de services scolaire Marie-Victorin	876 018,73 \$
Centre de services scolaire de Montréal	2 438 762,51 \$
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	74 148,36 \$
Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	13 864,99 \$
Centre de services scolaire des Navigateurs	509 795,52 \$

Commission scolaire New Frontiers	90 094,70 \$
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	130 797,59 \$
Centre de services scolaire des Patriotes	647 595,45 \$
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	142 328,08 \$
Centre de services scolaire des Phares	148 955,86 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	104 664,32 \$
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	925 961,15 \$
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	440 566,32 \$
Centre de services scolaire de Portneuf	91 780,98 \$
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	618 049,22 \$
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	449 196,29 \$
Centre de services scolaire René-Lévesque	95 136,49 \$
Centre de services scolaire de la Riveraine	88 511,45 \$
Commission scolaire Riverside	247 903,40 \$
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	273 281,00 \$
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	540 771,71 \$
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	107 352,27 \$
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	266 218,75 \$
Centre de services scolaire des Samares	521 134,14 \$
Centre de services scolaire des Mille-Îles	845 879,46 \$
Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier	344 833,00 \$
Centre de services scolaire des Sommets	193 655,03 \$

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	127 948,42 \$
Centre de services scolaire des Trois-Lacs	287 239,80 \$
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	365 819,50 \$
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	209 853,28 \$
Commission scolaire Western Quebec	265 075,36 \$
Total	22 099 494,60 \$

4. Le 12 avril 2024, Collectiva Services en Recours collectifs inc. transmettait son rapport final d'administration aux avocats de la représentante, du groupe et des défenderesses, et aux avocats du Fonds d'aide aux actions collectives puis à la Cour le 17 avril 2024, tel que celui-ci est décrit à l'article 8.1 de la *Transaction dans le cadre de l'action collective en dommages et intérêts compensatoires des frais pour des services éducatifs et pour l'achat de matériel scolaire*;
5. La présente déclaration sous serment complète le rapport final de l'Administrateur précédent Collectiva Services en Recours collectifs inc.;
6. Dans un jugement rendu le 10 juin 2024, l'honorable juge Jocelyn Pilote, j.c.s. accueillait la demande modifiée de distribution du reliquat des Fonds de règlement de chaque défenderesse;
7. Conformément à ce jugement, l'Administrateur Morency, société d'avocats, s.e.n.c.r.l. a versé la balance de la Réserve (144 581,07 \$) dans le reliquat des Fonds de règlement de chaque défenderesse, selon la répartition indiquée dans le tableau suivant :

Défenderesses	Sommes provenant de la Réserve (\$)
Centre de services scolaire des Affluents	4 978,51 \$
Centre de services scolaire des Appalaches	517,88 \$
Centre de services scolaire de la Baie-James	271,38 \$
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	1 586,39 \$

Centre de services scolaire des Bois-Francis	1 239,58 \$
Centre de services scolaire de la Capitale	4 817,34 \$
Commission scolaire Central Quebec	807,39 \$
Centre de services scolaire de Charlevoix	359,95 \$
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	2 955,67 \$
Centre de services scolaire des Chênes	1 731,76 \$
Centre de services scolaire des Chic-Chocs	432,65 \$
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées	1 152,69 \$
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	794,63 \$
Centre de services scolaire des Découvreurs	1 940,85 \$
Centre de services scolaire des Draveurs	3 051,76 \$
Commission scolaire Eastern Shores	196,42 \$
Commission scolaire Eastern Townships	878,19 \$
Centre de services scolaire de l'Énergie	1 847,19 \$
Commission scolaire English-Montréal	3 599,11 \$
Centre de services scolaire de l'Estuaire	607,62 \$
Centre de services scolaire du Fer	790,40 \$
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	389,79 \$
Centre de services scolaire Harricana	429,75 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	2 883,32 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	442,35 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	699,23 \$

Centre de services scolaire des Îles	85,96 \$
Centre de services scolaire De La Jonquière	1 124,64 \$
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	637,57 \$
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	306,38 \$
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	785,84 \$
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	307,21 \$
Centre de services scolaire des Laurentides	1 597,82 \$
Centre de services scolaire de Laval	5 707,51 \$
Commission scolaire Lester B. Pearson	3 910,02 \$
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	9 047,77 \$
Centre de services scolaire Marie-Victorin	5 731,16 \$
Centre de services scolaire de Montréal	15 955,07 \$
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	485,10 \$
Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	90,71 \$
Centre de services scolaire des Navigateurs	3 335,23 \$
Commission scolaire New Frontiers	589,42 \$
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	855,71 \$
Centre de services scolaire des Patriotes	4 236,75 \$
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	931,15 \$
Centre de services scolaire des Phares	974,51 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	684,74 \$
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	6 057,90 \$

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	2 882,31 \$
Centre de services scolaire de Portneuf	600,46 \$
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	4 043,45 \$
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	2 938,77 \$
Centre de services scolaire René-Lévesque	622,41 \$
Centre de services scolaire de la Riveraine	579,07 \$
Commission scolaire Riverside	1 621,85 \$
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	1 787,88 \$
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	3 537,88 \$
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	702,33 \$
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	1 741,68 \$
Centre de services scolaire des Samares	3 409,41 \$
Centre de services scolaire des Mille-Îles	5 533,98 \$
Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier	2 255,99 \$
Centre de services scolaire des Sommets	1 266,95 \$
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	837,07 \$
Centre de services scolaire des Trois-Lacs	1 879,20 \$
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	2 393,29 \$
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	1 372,92 \$
Commission scolaire Western Quebec	1 734,20 \$
Total	144 581,07 \$

8. Depuis le 10 juin 2024, Morency, société d'avocats, s.e.n.c.r.l. a entrepris et complété la distribution des sommes détenues dans le reliquat des Fonds de règlement de chaque défenderesse conformément aux jugements rendus;
9. Ainsi, par la présente, j'atteste que les sommes détenues dans le compte particulier en fidéicommis administré par Morency, société d'avocats, s.e.n.c.r.l. ont été entièrement distribuées;
10. Par conséquent, le solde de ce compte particulier en fidéicommis est, en date de la présente, à zéro (0) dollar;
11. J'atteste également que les sommes détenues dans le compte particulier en fidéicommis qui proviennent des Fonds de règlement de chaque défenderesse ont généré des intérêts totaux de 97 149,00 \$;
12. Le tableau suivant indique au prorata la répartition des intérêts générés par les sommes qui proviennent du reliquat des Fonds de règlement de chaque défenderesse :

Défenderesses	Intérêts générés (\$)
Centre de services scolaire des Affluents	3 345,23 \$
Centre de services scolaire des Appalaches	347,98 \$
Centre de services scolaire de la Baie-James	182,35 \$
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	1 065,95 \$
Centre de services scolaire des Bois-Francis	832,91 \$
Centre de services scolaire de la Capitale	3 236,93 \$
Commission scolaire Central Quebec	542,51 \$
Centre de services scolaire de Charlevoix	241,86 \$
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	1 986,02 \$
Centre de services scolaire des Chênes	1 163,63 \$
Centre de services scolaire des Chic-Chocs	290,71 \$

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées	774,53 \$
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	533,94 \$
Centre de services scolaire des Découvreurs	1 304,12 \$
Centre de services scolaire des Draveurs	2 050,58 \$
Commission scolaire Eastern Shores	131,98 \$
Commission scolaire Eastern Townships	590,08 \$
Centre de services scolaire de l'Énergie	1 241,19 \$
Commission scolaire English-Montréal	2 418,37 \$
Centre de services scolaire de l'Estuaire	408,28 \$
Centre de services scolaire du Fer	531,10 \$
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	261,92 \$
Centre de services scolaire Harricana	288,76 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	1 937,40 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	297,23 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	469,83 \$
Centre de services scolaire des Îles	57,76 \$
Centre de services scolaire De La Jonquière	755,69 \$
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	428,41 \$
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	205,87 \$
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	528,04 \$
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	206,42 \$
Centre de services scolaire des Laurentides	1 073,63 \$

Centre de services scolaire de Laval	3 835,07 \$
Commission scolaire Lester B. Pearson	2 627,28 \$
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	6 079,51 \$
Centre de services scolaire Marie-Victorin	3 850,96 \$
Centre de services scolaire de Montréal	10 720,81 \$
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	325,95 \$
Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	60,95 \$
Centre de services scolaire des Navigateurs	2 241,05 \$
Commission scolaire New Frontiers	396,05 \$
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	574,98 \$
Centre de services scolaire des Patriotes	2 846,82 \$
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	625,67 \$
Centre de services scolaire des Phares	654,81 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	460,10 \$
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	4 070,51 \$
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	1 936,72 \$
Centre de services scolaire de Portneuf	403,47 \$
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	2 716,93 \$
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	1 974,66 \$
Centre de services scolaire René-Lévesque	418,22 \$
Centre de services scolaire de la Riveraine	389,09 \$
Commission scolaire Riverside	1 089,78 \$

Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	1 201,34 \$
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	2 377,22 \$
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	471,92 \$
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	1 170,29 \$
Centre de services scolaire des Samares	2 290,90 \$
Centre de services scolaire des Mille-Îles	3 718,47 \$
Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier	1 515,88 \$
Centre de services scolaire des Sommets	851,30 \$
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	562,46 \$
Centre de services scolaire des Trois-Lacs	1 262,70 \$
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	1 608,14 \$
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	922,51 \$
Commission scolaire Western Quebec	1 165,27 \$
Total	97 149,00 \$

13. Les sommes détenues dans le reliquat des Fonds de règlement de chaque défenderesse totalisent donc 22 341 224,67 \$, selon la répartition indiquée dans le tableau ci-dessous :

Défenderesses	Sommes (\$)
Centre de services scolaire des Affluents	769 299,04 \$
Centre de services scolaire des Appalaches	80 025,31 \$
Centre de services scolaire de la Baie-James	41 934,92 \$
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	245 134,29 \$

Centre de services scolaire des Bois-Francis	191 544,02 \$
Centre de services scolaire de la Capitale	744 393,45 \$
Commission scolaire Central Quebec	124 761,01 \$
Centre de services scolaire de Charlevoix	55 621,29 \$
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	456 721,66 \$
Centre de services scolaire des Chênes	267 598,36 \$
Centre de services scolaire des Chic-Chocs	66 854,58 \$
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées	178 118,58 \$
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	122 789,15 \$
Centre de services scolaire des Découvreurs	299 907,84 \$
Centre de services scolaire des Draveurs	471 570,21 \$
Commission scolaire Eastern Shores	30 352,05 \$
Commission scolaire Eastern Townships	135 700,93 \$
Centre de services scolaire de l'Énergie	285 434,71 \$
Commission scolaire English-Montréal	556 148,98 \$
Centre de services scolaire de l'Estuaire	93 891,42 \$
Centre de services scolaire du Fer	122 135,44 \$
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	60 232,40 \$
Centre de services scolaire Harricana	66 406,78 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	445 541,55 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	68 353,67 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	108 046,93 \$

Centre de services scolaire des Îles	13 283,00 \$
Centre de services scolaire De La Jonquière	173 783,92 \$
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	98 520,05 \$
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	47 342,71 \$
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	121 431,72 \$
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	47 470,95 \$
Centre de services scolaire des Laurentides	246 901,79 \$
Centre de services scolaire de Laval	881 945,71 \$
Commission scolaire Lester B. Pearson	604 191,79 \$
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	1 398 096,83 \$
Centre de services scolaire Marie-Victorin	885 600,85 \$
Centre de services scolaire de Montréal	2 465 438,42 \$
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	74 959,41 \$
Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	14 016,65 \$
Centre de services scolaire des Navigateurs	515 371,79 \$
Commission scolaire New Frontiers	91 080,17 \$
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	132 228,28 \$
Centre de services scolaire des Patriotes	654 679,02 \$
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	143 884,90 \$
Centre de services scolaire des Phares	150 585,18 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	105 809,16 \$
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	936 089,56 \$

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	445 385,35 \$
Centre de services scolaire de Portneuf	92 784,91 \$
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	624 809,60 \$
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	454 109,72 \$
Centre de services scolaire René-Lévesque	96 177,12 \$
Centre de services scolaire de la Riveraine	89 479,61 \$
Commission scolaire Riverside	250 615,03 \$
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	276 270,22 \$
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	546 686,81 \$
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	108 526,52 \$
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	269 130,72 \$
Centre de services scolaire des Samares	526 834,45 \$
Centre de services scolaire des Mille-Îles	855 131,91 \$
Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier	348 604,87 \$
Centre de services scolaire des Sommets	195 773,28 \$
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	129 347,95 \$
Centre de services scolaire des Trois-Lacs	290 381,70 \$
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	369 820,93 \$
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	212 148,71 \$
Commission scolaire Western Quebec	267 974,83 \$
Total	22 341 224,67 \$

14. Malgré l'autorisation de l'honorable juge Jocelyn Pilote, j.c.s. au paragraphe F.1 du jugement rendu le 10 juin 2024, aucune retenue à des fins fiscales n'a été effectuée;

15. Finalement, les sommes suivantes ont été versées aux défenderesses et au mis en cause Fonds d'aide aux actions collectives :

Défenderesses (70 %)	Capital et intérêts versés (\$)
Centre de services scolaire des Affluents	538 509,33 \$
Centre de services scolaire des Appalaches	56 017,71 \$
Centre de services scolaire de la Baie-James	29 354,44 \$
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	171 594,00 \$
Centre de services scolaire des Bois-Francis	134 080,81 \$
Centre de services scolaire de la Capitale	521 075,41 \$
Commission scolaire Central Quebec	87 332,71 \$
Centre de services scolaire de Charlevoix	38 934,90 \$
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	319 705,16 \$
Centre de services scolaire des Chênes	187 318,85 \$
Centre de services scolaire des Chic-Chocs	46 798,21 \$
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées	124 683,00 \$
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	85 952,41 \$
Centre de services scolaire des Découvreurs	209 935,49 \$
Centre de services scolaire des Draveurs	330 099,14 \$
Commission scolaire Eastern Shores	21 246,43 \$
Commission scolaire Eastern Townships	94 990,65 \$

Centre de services scolaire de l'Énergie	199 804,30 \$
Commission scolaire English-Montréal	389 304,29 \$
Centre de services scolaire de l'Estuaire	65 723,99 \$
Centre de services scolaire du Fer	85 494,81 \$
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	42 162,68 \$
Centre de services scolaire Harricana	46 484,74 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	311 879,08 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	47 847,57 \$
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	75 632,85 \$
Centre de services scolaire des Îles	9 298,10 \$
Centre de services scolaire De La Jonquière	121 648,75 \$
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	68 964,04 \$
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	33 139,90 \$
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	85 002,20 \$
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	33 229,66 \$
Centre de services scolaire des Laurentides	172 831,25 \$
Centre de services scolaire de Laval	617 362,00 \$
Commission scolaire Lester B. Pearson	422 934,25 \$
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	978 667,78 \$
Centre de services scolaire Marie-Victorin	619 920,59 \$
Centre de services scolaire de Montréal	1 725 806,94 \$
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	52 471,59 \$

Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	9 811,66 \$
Centre de services scolaire des Navigateurs	360 760,25 \$
Commission scolaire New Frontiers	63 756,12 \$
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	92 559,79 \$
Centre de services scolaire des Patriotes	458 275,31 \$
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	100 719,43 \$
Centre de services scolaire des Phares	105 409,63 \$
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	74 066,41 \$
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	655 262,69 \$
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	311 769,75 \$
Centre de services scolaire de Portneuf	64 949,44 \$
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	437 366,72 \$
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	317 876,80 \$
Centre de services scolaire René-Lévesque	67 323,98 \$
Centre de services scolaire de la Riveraine	62 635,73 \$
Commission scolaire Riverside	175 430,52 \$
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	193 389,15 \$
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	382 680,77 \$
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	75 968,56 \$
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	188 391,50 \$
Centre de services scolaire des Samares	368 784,12 \$
Centre de services scolaire des Mille-Îles	598 592,34 \$

Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier	244 023,41 \$
Centre de services scolaire des Sommets	137 041,30 \$
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	90 543,56 \$
Centre de services scolaire des Trois-Lacs	203 267,19 \$
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	258 874,65 \$
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	148 504,10 \$
Commission scolaire Western Quebec	187 582,38 \$
Sous-total	15 638 857,27 \$
Mis en cause (30 %)	
Fonds d'aide aux actions collectives	6 702 367,40 \$
Total	22 341 224,67 \$

16. Tous les faits au soutien de la présente déclaration sous serment sont vrais, au meilleur de ma connaissance.

Et j'ai signé à Montréal (TEAMS), le 4 juillet 2024


Me Jonathan Desjardins Mallette

Serment prêté par moi à Québec (Teams),
ce 4 juillet 2024


Commissaire à l'assermentation pour le Québec

